

PV du Conseil d'École du 21 octobre 20201 (18h-20h)

Personnes présentes : La Directrice, Mme BACALU. **Enseignants :** Mmes AZOMBO, BRUNET, CLEMENT-GONZALES, FERNANDEZ, GILLET, MOUGIN-MENAPACE, OMAR, PERONNY, PRADEAU, RENARD, ROUCHON, ROUSSEAU, M RAKOTOSALAMA. **Parents élus FCPE :** Mmes ANDREU, BOBROWSKI, GUILLAUMIN, HADDAD, MARTINETTI, MERRELHO, MULLER, PEDRAZA-CABAJOSA, SAULIER, VAISSIERE. **L'élue municipale :** Mme ZAMBARDJOUDI. Excusé : M JULLIAN

1° Élections de parents d'élèves (Compte-rendu & résultats)

34,28% de participation. Taux de participation en légère baisse (36,39 % en 2019, 36,92 % en 2020). 23 parents élus (liste unique FCPE). Certains parents n'ont pas compris le fonctionnement du vote. La FCPE aimerait communiquer avec les familles à ce sujet dès la fin de l'année scolaire.

2° Effectif et organisation de l'école

336 élèves : 133 mater. 203 élémentaire. Les classes sont assez chargées en maternelle (moyenne :26,6) et une moyenne de 22,7 élèves par classe en élémentaire, avec des cycles 2 peu chargés et des cycles 3 normalement chargés. La carte scolaire 2022 est en cours d'élaboration.

3° Relecture et vote du règlement intérieur 2021-2022 & respect de celui-ci

Le règlement 2021 comporte quelques ajouts ou éclaircissements. Il est voté à l'unanimité.

4° Remplacement des Atsems en cas d'absence

La classe de PS (28 élèves) a subi l'absence d'une Atsem durant 2 mois. La mairie n'a pas pu recruter et a envoyé du personnel de remplacement dès que possible, auquel s'est ajouté l'aide fort appréciable d'un agent de surface maternelle le matin (et que nous souhaiterions garder.) L'instabilité générée par ces changements de personnel a impacté l'adaptation des jeunes élèves qui ont pleuré plus longtemps que d'habitude. Le partage des tâches entre les 3 Atsems restantes a généré de la fatigue supplémentaire pour tout le personnel ; les enseignants ont également dû s'adapter et plus particulièrement l'enseignante de PS.

5° Travaux en attente et délais de mise en œuvre

Réparation des stores et ascenseurs ; pose de rideaux ; cour élémentaire : gradins, traitement du bois ; capteurs de lumière ; résultats du réglage du chauffage pour l'hiver ; pose ventouses de sécurité portes WC maternelle; vacataire point école nommé le matin. La FCPE fera circuler l'information auprès des familles. Une même personne présente sur la journée serait souhaitable.

6° Utilisation des classes par le périscolaire

Depuis plusieurs années, et selon un accord tacite entre la mairie et l'école, le Nouveau Souffle utilise des salles de classe pour y mener l'aide aux devoirs de 16h30 à 19h. En septembre 2020, une réunion mairie/éducation nationale s'est tenue en urgence dans les nouveaux locaux afin de trouver un accord concernant l'utilisation de certaines salles sur le temps périscolaire. A l'issue de cette réunion, il avait été question d'une charte d'utilisation des locaux qui, à ce jour, reste à établir. Cette année, 2 Classes sont utilisées chaque soir par le Nouveau Souffle. Elles peuvent l'être, du moment qu'aucune Étude n'a lieu dans ces salles. La 3ème classe que le NS souhaitait utiliser ne peut pas l'être, parce que l'enseignante y travaille pour préparer sa classe 2 soirs et y fait l'étude 2 autres soirs. Consciente des besoins du NS (protocole sanitaire oblige), l'école a gracieusement cédé la salle de réunion, qui était de fait occupée chaque fois que l'école en avait besoin (soirs de conseil des maitres et de conseil d'école, mercredis matin de réunions d'équipe.)

L'équipe enseignante ne comprend toujours pas pourquoi certaines salles du CML restent vides le soir alors que d'autres salles (classes) sont occupées de 8h à 19h de manière continue. Par ailleurs, l'école a parfois besoin de l'une des 3 salles polyvalentes de l'école pour y tenir certaines réunions (CE ou réunion pédagogique spécifique où plus de 25 personnes sont présentes.) De plus, les enseignants ont constaté que certaines salles de classe étaient utilisées le mercredi ou le soir (hors étude) et que du matériel y était déplacé ou emprunté (20 aimants, des feutres de tableau...). Si des classes doivent absolument être utilisées par nécessité (météo ou protocole sanitaire), nous demandons à la mairie de rappeler aux animateurs d'être très vigilants, qu'ils veillent à ce qu'aucun élève ne pénètre seul dans les classes, qu'ils utilisent leur matériel (chaque entité ayant un budget propre.) Les enseignants et l'ETAPS souhaitent enfin que le matériel de sport soit remis à la même place qu'au moment de l'arrivée dans la salle, et que ceux-ci fassent respecter les conditions d'utilisation de ce matériel onéreux (tapis...). D'autre part, que le matériel informatique ne soit pas débranché le mercredi ni durant les vacances scolaires, sinon qu'il soit réinstallé à l'identique après utilisation, évitant ainsi aux enseignants de devoir tout rebrancher ensuite. Pour conclure : La directrice tient à rappeler qu'un enseignant, s'il effectue 24h devant élèves, travaille en moyenne 39h/ hebdomadaires. Certains préparent et corrigent en classe le soir ; des collègues effectuent leurs heures de soutien le soir. Chacun doit pouvoir utiliser à sa guise sa salle de classe après les heures de cours ; les classes doivent donc rester accessibles aux enseignants qui le souhaitent. L'école s'engage à indiquer à la mairie en début d'année scolaire quelles classes seront disponibles ainsi que les périodes de RDV de parents, remise de livrets et d'évaluations nationales... dates auxquelles les classes occupées par le NS devront alors être libérées. Le NS bénéficie de l'ancienne salle de réunion et de 2 classes ; 3 salles du CML situées à proximité à l'étage sont vacantes.

7° Exercices de sécurité

Un exercice incendie a eu lieu dans de bonnes conditions. Un exercice PPMS attentat-intrusion a eu lieu en octobre. Un 2ème exercice PPMS attentat-intrusion aura lieu en novembre. Pour le moment, pas de PPMS risques majeurs (confinement).

8° Projet d'École

Le Projet d'Ecole est lié au projet académique 2021-2024 ainsi qu'au projet de circonscription. L'école poursuit les axes engagés en 2019 : Français /Mathématiques /Développement durable/ Enseignement moral et civique/ Enseignement Artistique et Culturel/ Oral/ Méthodologie. La création d'un potager se poursuit. Toutes les classes, y compris les PS participeront au dispositif École et cinéma (à Antony ou à Fresnes).

9° Organisation du RASED

Le RASED est constitué d'une enseignante spécialisée E (aide pédagogique) présente le lundi, d'un enseignant spécialisé G (aide rééducative) présent le lundi et le jeudi matin jusqu'en janvier et d'une psychologue scolaire qui reçoit les familles sur demande et intervient avec l'accord de celles-ci. L'aide est possible de la MS au CE2 avec une priorité aux GS, CP, CE1. Le RASED contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre des PAP, des PPRE, des PPS ; il constitue également une ressource et un appui indispensables aux enseignants, dans leurs relations et entretiens avec les familles, des élèves en difficulté ou en situation de handicap.

10° Coopératives scolaires et Photo scolaire

Comme les années précédentes, nous avons 2 coopératives séparées. Au 1^{er} septembre, le solde était de 2254 € en maternelle et de 2822 € en élémentaire. La coopérative centrale prendra en charge la 1ère séance de cinéma. Les comptes photos seront séparés. Les photos fraternelles seront partagées au prorata du nombre d'élèves de chaque école.

11° Associations Amicale et Lire et faire lire

L'Amicale a été dissoute. Nous gardons l'espoir de voir renaître cette association.

Lire et faire Lire reprend ses activités en maternelle. Nous en sommes très contents. La directrice a sollicité l'association pour des lectures aux CP sur le temps du midi.

12° Les écrans

La directrice rappelle que les écrans (jeux vidéos, utilisation de téléphone mobile avec communications sur les réseaux sociaux) peuvent être très nocifs si les familles ne contrôlent pas les enfants. Suite à un film très violent, un jeu dangereux est récemment apparu dans certaines écoles. Certains élèves de l'école (CE2-> CM2) ont pu voir ce film, ainsi que d'autres programmes interdits aux moins de 16 ans. Ces images peuvent impacter durablement le cerveau et la gestion des émotions peut être ensuite compliquée. Un mot a été posté sur le blog et affiché devant l'école. Il faut avoir la force de résister aux demandes de ses enfants et savoir dire non. L'école est démunie. Nous travaillons sur les images et les émotions lors des séances au cinéma, par exemple. Le référent numérique et l'agent de sûreté de la Police interviendront ponctuellement dans les classes de cycle 3.

13° restauration scolaire

La FCPE signale un manque de quantité de certains plats pour les plus grands. La mairie note qu'une diététicienne surveille les quantités prévues. Un site est accessible pour donner son avis. La FCPE le transmettra à la directrice qui fera circuler cette information.

Date du prochain conseil le 10/03/22

Présidente et secrétaire de séance : Mme BACALU